

MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 18 JUILLET 1848.

COLONISATION DES TOWNSHIPS.

Vendredi soir a eu lieu l'Assemblée pour la nomination du comité central de l'association des E. Canadiens des Townships. Cette assemblée n'était composée que d'environ 200 à 220 personnes. A 8 heures, M. C. S. Cherrier, le plus ancien officier de l'association, fut appelé à la présidence. Après avoir exprimé ses régnances à prendre le fauteuil, M. Cherrier a commencé à exposer le but de l'association; puis il a fait connaître quels avaient été les ondis à ce sujet durant toute la semaine dernière. Quant à lui, il était d'avis qu'on devait réélire les anciens officiers qui avaient fondé l'association et qui montraient tant de zèle pour cette œuvre. M. Cherrier a ainsi parlé pendant au moins une demi-heure, et a ensuite lu une lettre de Jos. Roy, écriv. par laquelle ce Monsieur offrait sa résignation comme vice-président et exprimait son désir de n'être pas réélu; puis une autre de M. O'Reilly, dans laquelle ce Monsieur regrette de ne pas être présent à l'Assemblée, et espère qu'il y aura bonne entente et union fraternelle entre tous les membres de l'association. Une partie de l'assemblée appela alors à grands cris M. G. E. Cartier, qui s'adressa à l'assemblée avec toute la capacité qu'on lui connaît. Ce Monsieur a d'abord remercié l'Assemblée d'avoir appelé à lui dire quelques mots, puis a abordé le sujet de la colonisation en parlant de l'association. Il a montré quel était l'élément moral et quel était l'élément personnel qui devaient se rencontrer dans de semblables associations; la politique ne devait nullement y avoir de part; il fallait qu'il n'y eût qu'un seul cœur, et que la fraternité y fut complète. Il fallait travailler tous pour la même fin qui devait être toute philanthropique. Quant à l'élément personnel, il fallait bien se souvenir que quelquefois des hommes, malgré leur capacité, se trouvent hors d'état de figurer dans les conseils de ces associations. Ces hommes peuvent avoir de grands talents, être des hommes supérieurs; ils peuvent même travailler beaucoup pour une association et avoir pour elle beaucoup de zèle, et pourtant ne pouvoir être nommés pour diriger cette association. La raison, en est bien simple; c'est que par leurs actes antérieurs, soit en politique soit autrement, ils n'ont pas la confiance du public, et ne peuvent nullement lui plaire. M. Cartier ajoutait que, s'il se rencontrait des hommes de cette espèce dans l'association des Townships, il fallait qu'ils ne fussent pas élus, à moins qu'on ne voulût pas la réussite de l'association. Après cette improvisation, dont nous ne donnons pour ainsi dire que le canevas et que par conséquent nous ne pouvons nullement faire valoir, M. Cartier a annoncé qu'on venait de lui remettre une liste de noms à proposer à l'assemblée, et que les trouvant bien acceptables, il allait les proposer, ce qu'il fit dans les termes suivants:

"Je propose, secondé par M. F. Glackemeyer, que Mgr. de Montréal soit nommé Patron de l'association, l'Hon. A. N. Morin Président, et MM. C. S. Cherrier, Olivier Berthelet, Jean Bruneau et Joseph Grenier, vice-présidents."

Cette motion excita de la part d'une partie de l'assemblée de grands applaudissements, et de l'autre des huées et des sifflets. On demanda donc que chaque nom fut proposé séparément, et M. C. S. Cherrier se prononça dans ce sens; la suggestion fut mise aux voix une première fois, mais vu l'erreur de la part de certains membres, la question fut de nouveau mise aux voix une seconde et une troisième fois, au milieu du plus grand tumulte et d'un tintamarre épouvantable. La décision du président fut maintenue.

Alors M. Cartier proposa que Mgr. de Montréal fut nommé patron de l'association; mais comme on s'écriait que S. G. était patron par les règlements de l'association, M. Cartier n'insista pas d'avantage et proposa que l'Hon. A. N. Morin fût élu Président de l'association. Cette motion fut accueillie par les cris de "oui, oui; non, non," mille fois répétés. M. O. Leblanc proposa en amendement que Mgr. de Montréal fût élu président. M. Leblanc dit alors quelques paroles que nous ne pûmes entendre, et fut suivi de M. Cartier qu'on refusa à plusieurs reprises de vouloir entendre, tandis qu'une autre partie de l'assemblée l'appela à grands cris. Il parvint enfin à se faire écouter, et à montrer toute l'inconvenance de l'amendement proposé. "D'ailleurs, ajouta-t-il, M. Cartier, Mgr. de Montréal est déjà membre du comité, puisqu'il a été élu Patron; pourquoi donc persister à vouloir le nommer à un autre emploi dans la même association? Pourquoi refuser aussi de s'aggraver un citoyen aussi intègre, aussi désintéressé et aussi ami de la prospérité de son pays que l'est l'Hon. M. Morin? Et puis on m'informe que le désir de Sa Grandeur l'évêque de Montréal est de cesser d'être président. M. Louis Delorme s'avance alors, et annonce à l'assemblée, qu'il était allé avec un ami auprès de S. G. qui avait exprimé le désir de cesser d'être président de cette association; mais que, sur les instances de M. Delorme et de son ami, Mgr. avait répondu qu'il n'accepterait que dans le cas que l'association ne pourrait trouver aucune autre personne pour se charger de la présidence.—M. Hector L. Langevin fut ensuite appelé à s'adresser aussi à l'assemblée, mais une autre partie de l'auditoire refusant de l'écouter, le tintamarre recommença et dura pendant quelques instants. A la fin l'assemblée toute entière, faisant un peu de silence, M. Langevin prit la parole, et dit qu'il s'était rendu auprès de Mgr. de Montréal, qui lui avait dit qu'il ne désirait nullement être réélu président; qu'au contraire, il préférerait voir nommer à sa place une autre personne et que dans le cas où l'on voudrait mêler la politique à l'association, et que la désunion et la méintelligence, etc., régneraient parmi les membres de l'association, il n'accepterait pas la présidence, si elle lui était offerte.—M. Papin se levant alors, s'est écrié: "D'après ce que l'on vient de nous dire, nous devons conclure: "Donc Mgr. doit être élu président!" Cette conclusion, modeste de raisonnement, fut accueillie par des bravos d'un côté, et réclamations de l'autre. Finalement, et après un grand tumulte, l'amendement fut mis aux voix et emporté.

Après quoi, M. Papin proposa que M. L. J. Papineau fût nommé 1er Vice Président. Eu entendant cette proposition, et apprenant la détermination des officiers de l'association de se faire maintenir en charge, M. Cartier prit la parole de nouveau, et dit que, puisque l'on voulait mettre la politique dans l'association, comme on venait de le faire depuis le commencement de la soirée, et que l'on voulait faire de l'association l'œuvre d'une coterie, il allait se retirer avec ses amis, et qu'ils formeraient une association à part. Cela dit, il se retira en effet avec ses amis, au nombre de cinquante, hués et sifflés par une grande partie du reste de

l'assemblée. Après leur départ, M. Papineau fut élu 1er Vice Président, et M. Morin nommé 2d Vice Président. Mais ce Monsieur, averti de cette nomination, entra dans la salle et annonça qu'il ne voulait pas être nommé. M. Cherrier le pria néanmoins d'accepter et fit longuement l'éloge de M. Morin; mais ce monsieur reprit la parole, et dit qu'il n'était pas rentré dans la salle sans réflexion; qu'il comprenait bien d'après ce qui s'était passé depuis le commencement de la soirée, qu'en se laissant élire, il n'allait se trouver qu'avec des hommes avec qui il n'a pas coutume de se rencontrer, et avec qui probablement il sympathise fort peu; que ça le mettrait ainsi dans une gêne continuelle; qu'en conséquence il déclina la vice présidence. Et il s'est retiré avec au moins 40 des personnes présentes et au milieu du plus profond silence, qui indiquait assez qu'on commençait à comprendre tout ce qu'avait de mauvais et de condamnable la politique, lorsqu'on la mêle à des associations comme celle des établissements Canadiens des Townships.

Les messieurs suivants furent ensuite nommés à l'unanimité:

MM. Olivier Berthelet 2d vice président; C. S. Cherrier 3e vice p.; Olivier Fréchette 4e vice p.; J. Labrèche Viger secrétaire archiviste; C. Duranceau et L. Delorme ass. secr. arch.; J. Papin, secr. correspondant; J. Doutre et R. Laflamme ass. secr. corr.; E. R. Fabre et J. La-roque (prêtre) trésoriers; R. Trudeau, E. Dufort et L. P. Boivin auditeurs des comptes.

Comme on le voit par le compte rendu qui précède et par les autres détails donnés plus bas, la politique vient d'être introduite dans l'association des townships. Nos concitoyens de Montréal ne croyaient pas que ce serait là le cas, mais voilà le fait pour le prouver. C'est là quelques chose qui doit leur faire regretter de n'être pas venu à l'assemblée de vendredi, afin d'aider à sauver l'association. Ils auraient pu aussi voir d'eux mêmes qu'il ne s'agissait de rien moins que de messieurs les collaborateurs de l'organe de M. Papineau, collaborateurs qui par leur acte viennent de détruire une belle et grande œuvre. Voilà les hauts faits de cette politique, que les amis de M. Papineau ont introduite dans cette association. Pour réussir, ils ont bien eu soin d'amener toutes leurs forces, et de se munir en quantité suffisante de claqueurs et de forts-à-bras. Les claqueurs avaient un chef connu qui, au moyen d'un signal convenu faisait commencer ou finir leur tintamarre et leurs cris de toutes espèces. Quant aux forts-à-bras, ils étaient là pour retenir de force d'un côté ou d'un autre les hommes faibles de corps, qui voulaient voter du côté opposé. C'était là une organisation préparée à l'avance, et faite pour emporter les élections bon gré mal gré. Mais nous ne croyons pas que ce soit là quelque chose de suffisant pour engager nos concitoyens à continuer à communiquer avec le nouveau comité. Au contraire ce doit être là de puissantes raisons pour engager nos compatriotes, tant de Montréal que des campagnes, à suspendre leurs relations avec ce comité et à ne lui faire tenir aucun argent, jusqu'à ce qu'ils apprennent, par les journaux, ce que les hommes paisibles qui ne veulent que le bien du pays, et n'entendent pas mettre la politique là où elle n'a que faire, aient fait connaître à quelle détermination ils vont en venir à ce sujet. C'est là quelque chose qui ne se fera pas attendre.

Cette organisation et toutes ces menées vont enfin faire ouvrir les yeux au public; elles vont lui faire voir encore une fois que M. Papineau et ses amis de l'organe n'ont en vue que la politique de M. Papineau. Tout le reste leur est indifférent. Ils ont feint de vouloir la colonisation des townships; mais pourquoi la voulaient-ils? Parce qu'ils ont pensé que le peuple serait assez peu éclairé que de laisser cette association leur servir de levier politique, qu'ainsi ils pourraient former un piedestal pour le grand agitateur. Mais ils se sont trompés. Nos concitoyens ne veulent pas entendre parler de semblable chose; ils se séparent à tout jamais d'une association de cette espèce, d'une association qui rejette l'hon. A. N. Morin, dont le pays entier reconnaît l'intégrité et le patriotisme bien entendu, mais que les messieurs de l'organe ont voulu humilier, en refusant de l'avoir pour président de l'association. Cet acte seul montre assez toute la conduite tortueuse et incurpréhensible que les amis de M. Papineau ont tenue en cette occasion à Montréal.

Quant au personnel du comité central, nous n'appuierons pas longtemps sur ce point. Qu'il nous suffise de dire qu'à part M. L. J. Papineau, il ne s'y trouve pas moins de CINQ collaborateurs de l'organe, et trois partis connus de ce même organe, et tout cela sur 16 nominations! Après un pareil fait, n'est-il pas évident que l'on fait de l'association des townships une vraie coterie, un nouveau pacte de famille?

Il est temps que cela finisse; il est temps que l'association prenne des développements et produise quelque bien. Or, il est évident que celle qui existe en ce moment ne peut pas avoir la confiance du public et par là même qu'elle ne saurait pouvoir atteindre son but. Elle ne peut tout au plus que végéter et moins encore qu'elle ne l'a fait depuis sa fondation.

Car il faut le dire; le rapport de l'association porte qu'elle n'a reçu que ce qui suit: £20 du gouverneur-général et £15 de Mgr. de Montréal; en tout £21 5, qui, diminués des dépenses déjà faites, se réduisent à la somme de £6 en caisse! Ce fait prouve encore que le public n'avait pas confiance dans la majorité des membres du comité central; il prouve qu'il fallait un changement dans le personnel; et pourtant aujourd'hui on persiste à vouloir faire réélire les mêmes officiers. Encore une fois, ça ne peut pas faire; il faut à cela un remède, et ce remède, nous espérons pouvoir l'annoncer sous peu. Dans les cas, pour que ce remède, quel qu'il soit, puisse avoir l'effet désiré, il est certain que tous nos compatriotes qui ont à cœur l'avancement du pays, doivent bien seconder de leur coopération ceux qui travaillent à le procurer. Quant à ceux qui, depuis vendredi soir, ont publiquement montré qu'ils n'ont en vue que leurs intérêts particuliers et ceux de leur chef, qu'ils se souviennent que ceux qui ont toujours plût pensé à leur élévation et à leur agrandissement personnels qu'à la prospérité et à l'avancement de leur pays ceux-là ont aussi toujours fini par tomber, et n'ont emporté avec eux que le mépris de leurs compatriotes.

NOUVEL EVÊQUE.

Nous transcrivons la lettre suivante qui est une circulaire de Mgr. Guigues, évêque élu de Bytown, adressée au clergé du diocèse de Montréal. Comme on le voit le sacre de S. G. doit se faire le 30 du présent mois.

Montréal, 12 juillet 1848.

Monsieur,

Ayant été chargé par le Souverain Pontife du nouveau diocèse de Bytown, formé des missions de l'Ottawa, je me fais un devoir de réclamer le secours de vos prières, et de vous annoncer que la cérémonie du sacre a été fixée à Bytown le dimanche, 30 du présent mois. S'il vous est permis de vous y rendre, j'en éprouverai une véritable consolation. Je ne puis quitter le diocèse sans exprimer à chacun des

membres du clergé en particulier ma sincère gratitude. Je vais maintenant travailler dans la partie la plus pauvre et la plus pénible du diocèse; j'accepte cette tâche comme une œuvre utile au bien des âmes, et aussi comme une dette de reconnaissance envers le Canada, où j'ai été reçu avec tant de bienveillance. Je remercie tous les membres du clergé des marques d'affection et d'intérêt qu'ils m'ont témoignées pendant les quatre années que j'ai été au milieu d'eux, et je les prie de continuer à entourer ceux qui restent dans le diocèse, et qui sont mes frères et mes enfants; des mêmes sentiments de bienveillance dont j'ai été honoré.

Je suis,

Monsieur,

Votre très humble et très-obéissant serviteur,

GUIGUES.

AFFAIRES DE PARIS.

Par les détails que nous avons obtenus sur les affaires de Paris, nous voyons que le chiffre des morts est toujours 10,000, et celui des blessés est 25,000! Nous n'entreprendrons pas de faire une énumération des événements de ces quatre sanglantes journées, qui ont vu la ville de la civilisation être le théâtre de la guerre civile dans toute sa laideur; nous attendrions pour cela nos lasses de journaux. Mais nous ne pouvons nous empêcher de donner de suite quelques détails sur la mort du Vénéérable Archevêque de Paris, Mgr. Affre. Il parait donc que le dimanche, qui était le troisième jour du carnage, Sa Grâce résolut d'aller trouver les insurgés, et d'être le médiateur entre le gouvernement et les rebelles. Cavaignac eut beau représenter au saint prêtre que c'était là une démarche pleine de dangers, le Pontife ne voulut rien entendre. Son peuple était égaré, il se faisait hacher, et Dieu sait pour quelle cause! C'était là un motif suffisant pour Mgr. Affre d'exposer sa vie, et d'essayer de ramener ses enfants. Il persista donc, et accompagné de deux de ses grands vicaires, il s'avança vers les barricades, en se faisant précéder de la branche d'olivier. Mais hélas! il fit bientôt atteint et blessé mortellement. Les insurgés se hâtèrent de le faire transporter dans un des hôpitaux du faubourg St. Antoine, où il reçut les derniers sacrements, et mourut le lendemain. C'est là la mort d'un vrai pasteur, il s'est sacrifié pour son troupeau; il est mort dans l'accomplissement de son devoir de prêtre. L'Eglise perd en lui un de ses pontifes les plus éclairés, et un de ceux qui lui faisaient le plus d'honneur par ses talents et ses vertus. Néanmoins l'Eglise doit aujourd'hui se réjouir; un de ses enfants, un de ses pasteurs, un de ses pontifes vient encore une fois de montrer qu'en tous les lieux et en tous les temps, le prêtre est toujours le même, qu'il sait remplir sa mission, et que le sacrifice est pour lui son occupation journalière. Aussi qu'il nous soit permis de redire aujourd'hui, avec le poète français, quelques paroles à la louange du ministre de la religion catholique:

- "Le Prêtre! oui, nommons tous le prêtre!"
"Voyez-le, vous qui l'insultez,"
"Get imitateur du grand-Maître,"
"A travers nos iniquités,"
"Docile à la main qui l'envoie,"
"Il est tour à tour dans sa voie,"
"Ou victime ou consolateur:"
"Il donne de tout à son frère,"
"Et a des pleurs pour sa misère,"
"Et il a du sang pour sa fureur!"

Lorsque nous avons écrit l'article qui précède, nous espérions être en état de pouvoir recevoir nos journaux d'Europe assez à temps, pour en faire aujourd'hui de nombreux extraits. Mais vu que nous n'avons encore rien reçu, nous allons profiter des journaux des Etats-Unis qui nous fournissent des détails sur les événements européens.—Il parait que la Belgique est tranquille.—Dans le Schleswig, on parle de préliminaires pour un traité de paix.—En Allemagne, il y a eu quelques troubles, surtout dans la Saxe—Altenburg.—En Prusse il y a eu un changement de ministère; le président du nouveau cabinet est Von Auerwald.—Pour l'Autriche, on disait que la médiation entre l'Italie et l'Autriche venait d'être acceptée par celle-ci. Les ouvriers à Vienne embarrassent beaucoup le gouvernement, qui en nourrit près de 20,000.—En Italie, Trévise a été prise par les Autrichiens après un bombardement de 12 heures. D'un autre côté, Charles Albert s'est emparé de Verone, une des plus fortes places de la Péninsule. Les Autrichiens fortifiaient Padoue. Mais Charles Albert continuait à recevoir des renforts, et l'on ne doutait nullement de voir Padoue suivre bientôt l'exemple de Verone et de Peschiera.—En Sicile, on se préparait à discuter un plan de constitution; l'Angleterre paraît disposée à reconnaître l'indépendance de la Sicile. Quant à Naples, Ferdinand se tenait prêt à tout événement; et craignant qu'une nouvelle insurrection ne le prive de son trône, il se ménage un asile à Malte.—Pour la France, elle est dans l'état qu'on peut s'imaginer. Les troupes et la garde nationale ont dû à Paris lutter pendant 4 jours et 4 nuits contre au moins 40,000 insurgés, bien pourvus d'armes, de munitions et d'argent. Le carnage a été horrible, et la cruauté et la barbarie l'ont été encore plus. Les détails de ces lugubres journées font frissonner d'effroi et gémir sur l'état actuel de la belle France. Quant à Cavaignac, il a reçu de l'Assemblée nationale une dictature absolue; il s'en est servi pour vaincre l'insurrection, et il l'a fait avec vigueur il est vrai, mais aussi avec autant d'humanité que possible. Il a montré que son devoir chez lui est sa loi, et il paraît l'avoir rempli consciencieusement. Après la victoire, il a déposé la dictature entre les mains de l'Assemblée et est de nouveau devenu simple citoyen. C'est là un bel exemple de désintéressement, et de patriotisme; l'Assemblée l'en a récompensé en le nommant président du conseil des ministres et en le chargeant de faire le choix de ses collègues. Il l'a fait comme suit: Bethmont à la justice, Sénard à l'intérieur, Lamoricière à la guerre, Bastide à la marine, Goucheaux aux finances, Recurt aux travaux publics, Tourret, au commerce, Budeau aux affaires étrangères. M. Arrie est élu pour un mois président de l'Assemblée nationale. On dit le 27 juin que MM. Lamartine, Ledru-Rollin, Louis Blanc, Causseville et Lagrange allaient être arrêtés, accusés de complicité dans l'insurrection. Cavaignac paraît être l'homme le plus populaire pour la présidence.—Le Portugal est tranquille; l'Espagne n'a pas d'argent et use de moyens forcés pour s'en procurer.

DES JÉSUITES.

M. L'EDITEUR,

Nous aussi disons quelque chose des Jésuites. Ce n'est point que je me préoccupe beaucoup de leur cause; car je n'y puis moi, et les convictions d'un homme

privé ne dissiperont point les orages qui grondent ou crévent sur leurs têtes; mais c'est une espèce de bonheur de sympathiser avec les opprimés, et c'est le devoir d'une âme honnête de protester contre cette tyrannie sans logique et sans pudeur, qui au nom de la liberté, de l'égalité et de la fraternité dépouille et proscribit des citoyens utiles et paisibles; des enfants du même sol, des frères que les lois doivent sauvegarder sous leur égide impénétrable. Depuis sept ou huit mois, le télégraphe en annonçant une révolution européenne avait pu à coup sûr prophétiser que, dans le huitième il aurait à nous annoncer une manifestation ou même une mesure contre les jésuites. Pourquoi donc ce haro, sur les malencontreux jésuites, vociféré de toutes parts? C'est la question que tout le monde se fait, et à laquelle tout le monde ne trouve pas de réponse satisfaisante. Essayons de glaner dans nos souvenirs historiques quelques rapprochements, pour résoudre le problème. La destruction des jésuites, en France, au dix-huitième siècle, sera un champ assez riche et je n'en sors pas.

Je me propose, monsieur l'Editeur, de poser quelques questions auxquelles répondront l'histoire et les différents numéros de votre excellent journal.

Première question, quels étaient les ennemis des jésuites au dix-huitième siècle?

Un auteur moderne les classe en cinq catégories: le jansénisme, les parlements, la philosophie, la Franc-maçonnerie et les spéculateurs politiques. Tous les partis coalisés contre la religion et la monarchie, dit l'écrivain lumineux "s'accordaient à commencer leur œuvre de destruction par l'institut de St Ignace, et à réunir contre lui tous leurs efforts, et les immenses ressources dont ils disposaient. Le jansénisme poursuivait dans cette société les défenseurs du Saint-Siège, les auxiliaires des prêtres et des prêtres catholiques, les appuis des doctrines de l'Église. Les parlements, entraînés et trompés par quelques factieux, soutenaient contre elle la cause des jansénistes, qu'on leur avait représentés comme leur propre cause, et se vengeaient sur elle, de la résistance légitime et consciencieuse que l'épiscopat français, opposé à leurs funestes tendances. Les philosophes, qui faisaient la guerre à tout ce qui avait un caractère de religion et de probité, attaquaient dans les jésuites les propagateurs de l'Évangile et de l'autre, et les adversaires redoutables de leurs doctrines subversives. Les franc-maçons méditaient de renverser avec cette société les principes d'ordre et de soumission qu'elle inculquait à la jeunesse et aux peuples. Les spéculateurs politiques virent dans sa destruction le moyen de tarir les vocations qu'elle fournissait à l'Église monastique, et la facilité de procéder à la reine d'hommes dont ils convoitaient les possessions. Assaillie par une ligue si puissante et si audacieuse, la compagnie de Jésus devait enfin succomber."

Quels sont-ils aujourd'hui les ennemis des jésuites, en Suisse, en Italie, en Allemagne et ailleurs? Je laisse à tout lecteur des journaux qui suit et analyse les événements, la liberté d'examiner un tant soit peu et de juger. Les réformistes et les radicaux de tous les pays et de toutes les couleurs, qui s'acharinent contre ces pauvres jésuites, sont-ils plus dévoués au triomphe de la religion sainte de Jésus-Christ, et à la gloire de son Église; plus amis de la justice et d'une saine éducation, jaloux de l'invulnérabilité des droits et de la propriété, que n'étaient les anti-jésuites du siècle dernier?

Deuxième question: quels étaient les crimes des jésuites au dix-huitième siècle?

D'Alembert dans son libel, de la destruction des jésuites, montre que les causes prochaines de la chute de la société étaient l'opposition opiniâtre et violente des jansénistes et des parlementaires gallicans, à l'autorité du Saint-Siège et à la juridiction épiscopale; le refus que firent les jésuites d'admettre aux sacrements la marquise de Pompadour qui dès lors jura leur perte, le zèle avec lequel ils s'opposèrent contre l'Encyclopédie et contre toutes les productions de la nouvelle philosophie: la publication du redoutable journal de Trévoux, enfin l'affaire du P. de la Valette, qui fit éclater toutes les haines accumulées sur la compagnie: quant aux crimes dont on fit tant de bruit, ce n'étaient que de spéculatives prétextes. "On les représentait, dit-il ailleurs, à la fois comme idolâtres du despotisme pour les rendre vils, et comme prédateurs du régime pour les rendre odieux: ces deux accusations pouvaient paraître un peu contradictoires: mais il ne s'agissait pas de dire l'exacte vérité; il s'agissait de dire des suites le plus de mal qu'il était possible." En partant du monstrueux recueil des assertions, où il ne se rencontre pas moins de sept cent cinquante huit falsifications avouées, le même philosophe dit: "En attendant que la vérité s'éclaircisse si de pareilles vérités en veulent la peine, ce recueil aura produit le bien que la nation (des philosophes) désirait, l'infamisme des jésuites: les reproches qu'on est en droit de leur faire seront plus ou moins nombreux, mais la société ne sera plus; c'était le point important." "Au fond, confesse le même écrivain, l'ascendant des jésuites étoit le crime de la société le moins pardonnable." Proyard ajoute dans Louis XIV: "rond avant d'être roi: "Sans se mettre en peine de créer des torts aux jésuites qu'ils voulaient perdre, les sophistes n'eurent besoin que de ressusciter d'antiques calomnies sans leur opposer de nouveaux ennemis; il leur suffit de déchainer et d'encourager ceux qu'ils avaient déjà, cette classe d'hommes pervers et passionnés, tous jours prêts à combattre la vertu qui les condamne."

Quels sont les crimes des jésuites modernes? La diète fédérale de la Suisse, dans son arrêté du trois septembre mil huit cent quarante sept, déclare la société des jésuites "incompatible avec l'ordre et la tranquillité de la Suisse." Quelques semaines après, les corps francs profanant les églises, et dans leur sacrilège frénésie attachant à leurs chapeaux, en guise de cocardes, des hosties consacrées. L'impopularité est le crime dont ils ont été chargés ailleurs, et cette charge est évidemment ou calomnieuse ou amoncelée comme des charbons ardents sur leurs têtes, par des insinuations malignes et concertées dans l'ombre, et partout, à Rome même et dans toute l'Europe on a fini par rire de la comédie ou plutôt comico-tragique invention du parti jésuito-rétrograde ou austro-jésuite, du moins en ce qui con-